FACULTÉ DE DROIT ET D'ÉCONOMIE

Saint-Denis, le 30 janvier 2015

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du 06 novembre 2014

Validé lors de la séance du 19 mars 2015

Membres présents :
Mesdames : Audrey BECQUART, Eléonore CADOU, Marceline DUCROCQ-GRONDIN, Julie DUPONT-LASALLE, Karen HOAREAU, Elsa PERCEVAULT.
Messieurs : Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP, Alexis PARMENTIER, Romain OLLARD, Jean-Yves ROCHOUX.

Membres représentés :
Monsieur Mathieu MAISONNEUVE par Madame Julie DUPONT-LASALLE.

Assistent à la séance :
Monsieur Pascal PUIG, Doyen
Madame Martine MARIN, Responsable Administrative
Monsieur Ronan BERNARD-MENORET
Monsieur Jonas KNETSCH

La séance est ouverte à 10 H 00 sous la présidence du Doyen Pascal PUIG.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 18 SEPTEMBRE 2014.

- 2-3 Taxe d'Apprentissage
  Réécriture de la dernière phrase du paragraphe 3.

- 5 – Questions diverses page 4

« La préférence du VPCA …solution décentralisée… »

- Correction d'une coquille: E.S.I.R.O.I

– Procès-verbal approuvé à l'unanimité sous réserve des modifications demandées –

2. COMPTE RENDU EQUIPE DECANALE

2.1 - CLASSE PREPARATOIRE INTEGREE (C.P.I)

Le projet est en discussion. Y sont associés des juristes et des économistes.
Le Président François HOLLANDE a lors de sa visite à La Réunion souhaité que soit mise en place la création d'une C.P.I à l'Université afin de faciliter la préparation aux concours de catégorie A et A+ avec deux postes d'Enseignants Chercheurs ou Enseignants dédiés dont le statut n'a pas été encore arrêté.
A ce jour aucune certitude en ce qui concerne les deux créations et un ou deux autres emplois pourraient être débloqués dans les deux ans en complément par l'Université.

Le projet :

- Préparation au niveau MASTER avec une mise en place d'un parcours « prépa » au niveau M1 qui serait pour le droit adossé au Master droit public et pour l'Economie à plusieurs Masters.
- Concours visés :

On peut citer : inspecteur des douanes, des finances publiques, les I.R.A, Attaché d'administration hospitalière, Administrateur,...
Les moyens mis en place ne permettent pas de préparer aux concours de l'E.N.A ou de l'E.N.M.

Julie DUPONT-LASALLE :
L'idée est d'avoir des concours communs aux étudiants en Droit et en Economie. Nous allons bénéficier du soutien de l'IRA de Metz grâce à son directeur Monsieur CHAMBON ce qui pourrait se traduire par des cours en visioconférences et des possibilités de séjour de 4 à 6 semaines à Metz avec des cours plus des stages en administration avec une aide au financement par LADOM.

- Effectif :
  - La C.P.I transversale pourrait accueillir au niveau M1 environ 20 étudiants.
  - Au niveau de chaque M1 concerné deux parcours

TRONC COMMUN → **PARCOURS NORMAL**
TRONC COMMUN → **PARCOURS CONCOURS ADMINISTRATIFS**

Au niveau L2-L3 mise en place de modules complémentaires aux licences.

Jonas KNETSCH :
La sélection ne va-t-elle pas poser un problème réglementaire?

Pascal PUIG :
S'agissant d'une classe préparatoire la sélection est la règle. La sélection existe déjà pour certaines formations telle que la L.A.P par exemple. Nous sommes au début du processus, il va falloir faire au niveau L2 ou L3 l'articulation entre le D.P.A.G et le département Droit.

2.2 - PASSERELLE AVEC SCIENCES PO PARIS

Cette passerelle permettrait aux meilleurs étudiants juristes et économistes d'être dispensés de l'épreuve d'admissibilité pour accéder à un Master 1.

- Public concerné :
  - Mention bien en Licence
  - Ayant suivi un module préparatoire en L2 et L3 (renforcement de la culture générale ; économie ou droit ; préparation à l'oral)

Le doyen doit rencontrer un représentant de Sciences Po Paris.

2.3 - PREPARATION BUDGET 2015

Sur les indications de la Présidence le budget a été préparé comme indiqué ci-dessous:

- Sur la base de la dotation globale de fonctionnement 2014 ---------->148 000,00 €
- Sur une estimation la plus précise possible des ressources propres ---------->70 000,00 €
- 50% du montant de la taxe d'apprentissage perçue en 2014 et ceci afin d'anticiper sur les effets induits par la modification de la réglementation ----------> ≈ 20 000,00 €

Un dialogue budgétaire est théoriquement prévu mais il a déjà été annoncé que le budget définitif serait établi sur la base de 66% de la **D**otation **G**lobale de **F**onctionnement (**D.G.F**) de 2014.

En juin 2015 une dotation complémentaire pourra être attribuée sur la base du **C**ontrat d'Objectifs et de Moyens – C.O.M – et des indicateurs mis en place par le V.P.C.A.

2.4 - REFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (Ronan BERNARD MENORET)

Les enjeux de la réforme sont très clairs. Il s'agit de réorienter les fonds afin d'en faire bénéficier au maximum les formations strictement en apprentissage. La part hors quota étant réduite à 50%, pour pouvoir bénéficier d'un même montant de taxe il faudra obligatoirement accroître le nombre des donateurs.

Le budget dédié à la communication de l'université dans le cadre de la campagne va passer de 60 000,00€ à 20 000,00€. Dans ce contexte le rôle des directeurs de Master sera d'autant plus important pour amortir les effets de la loi.

2.5 – LES EMPLOIS DU TEMPS

L'observation des emplois du temps montre pour certains d'entre eux une très forte concentration des heures au détriment des étudiants.

Eléonore CADOU :
Contrairement à l'année précédente de gros problèmes au Tampon pour l'emploi du temps du semestre 1. Les règles spécifiques à la Faculté de Droit et d'Economie sont trop permissives.
Le doyen souhaite que dorénavant les emplois du temps du Tampon lui soient communiqués avant transmission à la Vice présidente.

Martine MARIN :
L'organisation sur le Tampon est spécifique et les collègues en charge des emplois du temps doivent gérer les formations de plusieurs composantes qui n'obéissent pas la même logique. De plus les demandes de modifications quotidiennes sont très nombreuses.

Elsa PERCEVAULT :
Il est très difficile de placer les TD d'une façon cohérente car les créneaux sont bloqués pour les cours magistraux.

Martine MARIN :
Le problème est le même pour les PRAG-PRCE qui ont un service horaire important et à qui ils ne restent très souvent que des créneaux dispersés.

Jonas KNETSCH souligne les nombreuses modifications dans les emplois du temps des M1.
Les étudiants sont très demandeurs d'examens anticipés ce qui conduit à placer de nombreux cours très importants en début de semestre.

Eléonore CADOU :
Les examens anticipés posent problème car la semaine qui précède les étudiants révisent au détriment de la préparation des TD.

Pour l'administration la mise ne place d'examens anticipés permet de mieux gérer les contraintes de salle pendant les sessions. De plus les enseignants qui ont de grosses filières peuvent étaler leurs corrections.

Le doyen est très favorable à un étalement plus grand des enseignements sur le semestre.

La VPFVU a convoqué 2 réunions sur le thème de la charte des emplois du temps.

2.6 – LES RELATIONS INTERNATIONALES.

Philippe TARDIF retenu par ailleurs a transmis le compte rendu ci-dessous au doyen Pascal PUIG qui en fait part au conseil :

Les relations internationales à la FDE : bilan et perspectives

BILAN

Les échanges en cours :

Mobilité sortante :

Pour le programme Erasmus, 5 étudiants sont concernés :

- 3 étudiants en 3ème année de licence en Droit : 2 étudiantes à l'année à l'université de **Hull** et 1 étudiante au second semestre à **Madrid**.
- 1 étudiante en master 1 Economie à l'université de **Genève** (1er semestre)
- 1 étudiant en 3ème année de Licence en AES à **Prague** (République Tchèque)

Pour le programme CREPUQ, 3 étudiants sont concernés :

- 1 étudiant en 3ème année de licence de Droit (UQAM), pour une année complète
- 2 étudiantes en 3ème année de licence en AES (Sherbrooke), au second semestre

Mobilité entrante :

Dans le cadre du programme Erasmus nous accueillons cette année 10 étudiants venus d'Allemagne, Luxembourg, Suisse, République Tchèque et Espagne. Les juristes restent majoritaires (6/10) et les cours suivis se situent essentiellement au niveau L3. Le Master Relations Internationales et le Master TRAP accueillent des étudiants au niveau Master2.

Pour le Canada, 3 étudiants sont inscrits pour un échange au second semestre, 2 en Droit et 1 en Economie.

Les échanges avec le Canada sont stables et équilibrés en nombre d'une année sur l'autre, aussi bien pour la mobilité sortante que pour la mobilité entrante.

Le déséquilibre entre échanges entrants et sortants dans le cadre du programme Erasmus est beaucoup moins prononcé cette année (10/5 contre 20/2 en 2013-201

PERSPECTIVES :

Canada :

La sortie de l'Université de Montréal de la CREPUQ aura une incidence mesurée sur les échanges avec le Canada (nous avons envoyé une étudiante en Economie il y a 3 ans et nous recevrons une étudiante au second semestre).

Un projet de convention en Droit avec l'Université de Montréal proposé par le Professeur Didier Blanc reste à finaliser et à proposer à la DRI.

Peu d'étudiants se sont manifestés pour un échange CREPUQ jusqu'à présent et un seul a concrétisé sa demande. Une intervention auprès des étudiants en amphi est prévu par la DRI car la date limite est fixée au 14 novembre.

Europe :

Suite à des problèmes budgétaires, il n'a pas été donné suite aux quelques demandes tardives de participation à un échange Erasmus + pour le second semestre. Il n'y aura pas non plus de financement des échanges de personnel (Teaching Staff) pour les mêmes raisons.

Pour l'instant, 4 étudiants ont pris contact pour une inscription à un échange Erasmus+. Dont 3 juristes du Tampon qui souhaitent toutes étudier à l'Université de Hull. Nous n'avons que 2 places et une sélection sera sans doute nécessaire.

La DRI vient également de faire un appel à recenser le nombre d'étudiants souhaitant effectuer un stage Erasmus+ 2014/2015.

Reste du Monde :

L'assesseur Relations Internationales se rendra à Maurice pour le salon Campus Abroad les 29 et 30 novembre et a pris contact avec des collègues de l'Université de Maurice pour étudier les pistes de renforcement de la coopération entre nos établissements.

_-_-_-_-_-_-_-_-_-_-_-_-_-_-_

Elsa PERCEVAULT :
Les étudiants étrangers arrivent souvent en cours de semestre et il peut y avoir des problèmes quant à leur accueil et aux choix des matières.

Pascal PUIG :
Le choix des matières résulte d'un dialogue entre l'Université d'origine et le responsable pédagogique de l'année concernée. Les matières choisies peuvent toujours être modifiées.

Jonas KNETSCH propose de participer à l'accueil des étudiants.

2.7 – INFORMATION

Le doyen informe les membres du Conseil du contenu d'une dépêche de l'A.E.F qui évoque un des aspects de la loi des Finances 2015 dans laquelle le gouvernement a pour objectif de faire baisser le pourcentage des filières à faibles effectifs à savoir en L3 moins de 50 étudiants et en M2 moins de 30.

L'objectif est de réduire les diplômes et de recentrer l'offre de formation.

3. DEVENIR AU C.A.D.E.G ET A.R.E.A

3.1 – LE CADEG

Le dispositif mis en place pour aider à la réussite des Bac Pro n'a pas atteint ses objectifs. En effet, un Bac Pro qui redouble sa L1 A.E.S a plus de chance de réussir qu'en suivant le C.A.D.E.G. Par contre le C.A.D.E.G favorise pour un nombre plus grand d'étudiants l'intégration en I.U.T, B.T.S ou dans la vie active. Un bilan identique a été fait pour le C.E.P.S.I.P.
Le Conseil d'administration du 9 octobre 2014 a mis fin à son soutien financier et le Conseil de faculté avait précédemment voté qu'en l'absence de soutien financier de l'Université il n'y aurait pas d'aide à la réussite.

3.2 – L'A.R.E.A : « l'Aide à la Réussite des Etudiants en Economie-AES »

Le Département d'Economie - A.E.S a mené un certain nombre d'actions pour partie financées dans le cadre du Plan Réussir en Licence :

- Collège d'Economie - A.E.S pour les meilleurs étudiants de Licences
- Cours de soutien
- C.A.D.E.G

Un bilan a été tiré de ces différents dispositifs et le département souhaite intégrer ses prochaines actions dans le cadre du dispositif d'Aide à la Réussite – consolidation et approfondissement – voté par le Conseil d' Administration du 9 octobre.

- **DISPOSITIF DE CONSOLIDATION**:
  - Public visé : les étudiants issus des baccalauréats généraux et technologiques en difficulté. Les étudiants concernés seront sélectionnés en fonction de la moyenne obtenue dans la matière fondamentale.

  Deux types de dispositifs seront proposés :

  - ***Dispositif avec soutien dans les matières fondamentales*** – Economie mathématiques – Droit gestion – pour les étudiants ayant une note comprise entre 7 et 11.
    ⇒ But : La réussite aux examens des semestres 1 et 2.

  - ***Dispositif de Préparation aux Etudes d'Economie d'A.E.S – P.E.E.A*** – avec au semestre 1 des cours de remise à niveau et un semestre 2 spécifique. Dispositif destiné aux étudiants ayant une note comprise entre 5 et 7.
    ⇒ But : préparer les étudiants à redoubler avec les plus grandes chances de réussir. Les étudiants seraient inscrits au Diplôme d'Université « P.E.E.A ».

IL y a une corrélation étroite entre le type de Bac, la réussite aux examens universitaires et les notes obtenues. Le DU P.E.E.A s'adressera aux étudiants les plus faibles mais a priori c'est le nouveau C.E.P.E.S.I.P qui prendra en charge les Bac Pro en corrélation avec l'Académie.

Le Doyen dit ne pas très bien saisir la différence entre C.A.D.E.G et P.E.E.A.

Zoulfikar MEHOUMOUD ISSOP :
Les contenus sont très différents et le P.E.E.A est un dispositif allégé par rapport au C.A.D.E.G.

- **DISPOSITIF D'APPROFONDISSEMENT**:

Ce dernier dispositif sera adossé à la classe préparatoire intégrée et s'adressera aux meilleurs étudiants. En terme de coût l'A.R.E.A sera plus onéreux que le C.A.D.E.G mais le Directeur du département

souligne les efforts qui ont été faits par le Département d'Economie avec notamment la quasi suppression des TD au semestre 1 de la L1.

Propositions du Département d'Economie relatives à la fin du C.A.D.E.G et à la mise en place de l'A.R.E.A sont soumises au vote :

- **Avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil –**

4. MASTER RELATIONS INTERNATIONALES

Préalablement à l'intervention de Wanda YENG SENG qui a été invitée à intervenir sur ce point de l'ordre du jour le Doyen fait un bref rappel relatif à ce diplôme.

Le Département de Droit et le Conseil de Faculté ont décidé de ne pas demander dans le cadre des prochaines accréditations la mise en place d'un Master Relations Internationales. En parallèle Yvan COMBEAU a monté un projet de Master R.I sans grand espoir, faute de moyens financiers. Le projet a néanmoins été présenté devant les instances de l'Université : Conseil Académique, Conseil d'Administration. Il s'agissait d'un Master transdomaine mais relevant à 90% des Lettres. Ce qui explique un certain manque d'intérêt de la part de notre composante.

Fin septembre, Pascal PUIG apprend qu'un projet a bien été validé mais avec 50% des matières relevant de l'Economie et surtout du Droit.

Le 30 septembre Yvan COMBEAU et Wanda YENG-SENG qui a été associée in extremis au projet ont fait une présentation du diplôme à l'occasion d'une réunion informelle initiée par le Doyen Pascal PUIG.

Wanda YENG-SENG :
Dès le début le Professeur Yvan COMBEAU a proposé un Master Relations Internationales orienté vers l'histoire des Relations Internationales. En parallèle au mois de Mai, le Département Droit a pris la décision de supprimer le Master Relations Internationales. Trois raisons à cela :

- La mutation du Professeur Laurent SERMET
- Des problèmes de financement de l'offre de formations
- Des interrogations quant à la qualité scientifique du Master

Il faut noter que l'évaluation de l'A.E.R.E.S relative au Master est très positive avec deux regrets :

- La confidentialité de la formation
- Des problèmes quant à l'insertion professionnelle des étudiants

La nouvelle de la fin du Master a suscité une certaine émotion notamment à la Région. Madame Huguette VIDOT, Vice-présidente, a fait part de la volonté des instances régionales de conserver un Master R.I à La Réunion. Il en est de même pour les différents partenaires C.O.I, F.A.Z.O.I,etc...
Le Master va bénéficier du soutien financier de la Région et de l'Université.

Wanda YENG-SENG précise qu'elle a été contactée à compter du 15 septembre par Yvan COMBEAU qui lui a proposé la Vice-direction du Master, ce qu'elle a accepté et depuis cette date elle fait la promotion de ce diplôme notamment auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Pascal PUIG :
Les départements et le Conseil de Faculté n'ont pas été saisis préalablement à la réunion des Conseils centraux. Il est fort regrettable que la procédure n'ait pas été respectée.

Elsa PERCEVAULT souhaite avoir des précisions sur les matières juridiques.

Wanda YENG-SENG :
Initialement il s'agissait d'un Master littéraire. Ce n'est qu'après l'intervention de la Vice-présidente Cathy POMART que la proportion des matières juridiques a augmenté. Le choix des matières juridiques est revenue à Wanda YENG-SENG et représentent environ 50% des enseignements. Il s'agit d'un Master transdomaine Droit, Économie, Lettres relevant des deux Facultés mais rattaché à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines.

Julie DUPONT-LASSALE:
Les littéraires ont été consultés contrairement aux juristes. Il n'est pas normal qu'un diplôme de Droit soit habilité sans discussion préalable des instances compétentes.
Dans la perspective des nouvelles habilitations, le Master Relations Internationales a fait l'objet de discussions pendant deux ans et de votes au niveau de la Faculté de Droit et d'Economie. On ne peut que s'étonner de voir que les avis donnés et les décisions précises ont été remis en question sans aucune consultation.
Le message délivré aux membres du département Droit et du Conseil de Faculté est très négatif.

Catherine FRUTEAU qui n'a pu participer à ce conseil est pleinement associée aux remarques faîtes.

Ronan BERNARD-MENORET:
La dénomination du Master pose problème. En effet s'il s'agit d'un Master mention Droit. Les étudiants titulaires de ce Master pourront de droit s'inscrire en C.R.F.P.A sans en avoir les pré requis.

Jonas KNETSCH:
Les maquettes ayant déjà été votées par le Conseil d'Administration, quelle est la marge de manœuvre que nous avons?
Autre question posée à Wanda YENG-SENG: est-ce que les leçons ont été tirées des problèmes rencontrés par le Master Relations Internationales Europe - Océan Indien.

Wanda YENG-SENG n'est pas en mesure d'apporter de réponse à la première question.
Il est vrai que le Master Relations Internationales Europe - Océan Indien a souffert d'un défaut d'image et depuis septembre elle s'emploie à communiquer sur le nouveau projet.

Le financement du Master Relations Internationales n'est pas à ce jour assuré. Le vote a donc été fait sous réserve de financement. La Faculté de Droit et d'Economie ne participera pas au financement mais il reste à savoir de quelle façon les heures faites par des enseignants de la composante seront prises en compte. Hors service statutaire ou dans le service avec une compensation?

Eléonore CADOU s'inquiète de la pérennité du financement à charge de la Région dans l'hypothèse d'un changement de majorité.

Wanda YENG-SENG :
L'engagement sera pris pour 5 ans.

5. CONVENTIONS:

5.1 - CONCOURS EUROPEEN DES DROITS DE L'HOMME RENE CASSIN (Julie DUPONT-LASALLE)

Le Concours Européen des Droits de l'Homme René CASSIN est un concours de plaidoirie organisé tous les ans par l'Université de Strasbourg. Une équipe de trois étudiants juristes de la Faculté de Droit et d'Economie a été sélectionnée en 2014 pour plaider à Strasbourg.

L'équipe de l'Université de La Réunion a été classée 10ème aexquo sur 30 au classement final.

L'organisation de cette participation a été prise en charge pour partie par l'association " RunCass".

La Faculté de Droit et d'Economie souhaite subventionner à hauteur de 1000,00 € l'association "RunCass" dans le cadre du Concours René CASSIN.

- Avis Favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil de Faculté -

5.2 - JOURNEE D'ETUDE "COSTA c/ ENEL"

A l'occasion des 50 ans de l'arrêt Costa la Faculté de Droit et d'Economie organise une journée d'étude intitulé "Costa c/ Enel".

La Faculté sollicite l'autorisation de percevoir des droits d'inscription d'un montant de 100,00 € auprès des avocats qui pourront faire valoir leur participation au titre de la formation continue obligatoire.

Cette procédure est couramment mise en œuvre en Métropole.

- Avis Favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil de Faculté -

5.3 - DON DU BARREAU DE SAINT-PIERRE

Le barreau de Saint-Pierre de La Réunion a fait à la Faculté de Droit et d'Economie un don de 500,00 € au titre de sa participation à l'organisation du Concours de Plaidoirie la "Diagonale des Juristes 2014".

- Don accepté à l'unanimité des membres présents ou représentés du Conseil de Faculté -

En l'absence d'autres questions la séance est levée.

La Secrétaire de Séance

Martine MARIN

UNIVERSITE DE LA REUNION
Faculté de Droit et d'Economie

Le Président de Séance

Le Doyen,
Pr Pascal PUIG